



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet d'aliénation d'une portion du chemin rural n° 2 dit de la Jourdainerie – 50430 LESSAY cadastré section ZB n°63

Articles L 161-1 à L 161-13 et R.161-25 à R.161-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime.

En exécution de la délibération CM170625D014 du Conseil Municipal du 17.06.25, et de l'arrêté n° 82/ 2025 de la Maire de la commune de LESSAY du 20.06.2025, il sera procédé à une **enquête publique** sur le projet de **désaffectation et d'aliénation** d'une **portion du chemin rural n°2 dit de la Jourdainerie** à LESSAY (50430), cadastrée section **ZB n°63**, d'une contenance de **341 m²** et **d'une longueur d'environ 76 mètres**, en vue de sa cession.

L'enquête publique vise à informer et recueillir les observations du public concernant le projet.

Durée de l'enquête :

Du LUNDI 07 JUILLET 2025 à partir de 15h00 jusqu'au JEUDI 24 JUILLET 2025 à 12h30. inclus, soit **16 jours consécutifs (sauf jour férié)**

Commissaire-enquêteur désigné :

Afin de conduire cette enquête, **M. Hubert MONTAIGNE**, géomètre-topographe à la retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier sera consultable pendant la durée de l'enquête :

- En mairie de Lessay 1, rue de la Poste, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :
le lundi de 15h00 à 17h00,
le jeudi de 09h00 à 12h30,
le mardi, le mercredi et le vendredi de 09h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h00,
le samedi de 9h00 à 12h00

Le public pourra consigner ses observations :

- Sur le registre d'enquête publique mis à disposition en mairie de LESSAY
- Par voie postale au plus tard le **JEUDI 24 JUILLET 2025**

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête publique "Chemin rural n°2" dit de la Jourdainerie
en précisant sur l'enveloppe la mention : « **Ne pas ouvrir** »

Mairie de de Lessay
1, rue de la Poste
50430 LESSAY

Le commissaire enquêteur recevra les observations écrites et orales du public en Mairie de Lessay aux dates suivantes :

- Le LUNDI 07 JUILLET 2025, de 15H00 à 17H00
- Le JEUDI 24 JUILLET 2025, de 10H30 à 12H30

À l'issue de l'enquête, un rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public.

Lessay, le **20 JUIN 2025**
La Maire,
Stéphanie MAUBÉ

